

# **Réunion de bassin Isère Rhodanienne**

**Lundi 8 mars 2021  
9h30-12h**

**Réunion en distanciel**

# Ordre du jour

- Présentation du thème : A la découverte de PIX
- Tour de table : Où en est l'avancement du projet PIX dans votre établissement ? Quel est votre rôle dans le projet ? Etes-vous référent.e PIX ?
- Génially de présentation du projet PIX
- Découvrir PIX en pratique
- Retour sur l'expérience
- Date et thème retenus pour la prochaine réunion



## Contexte officiel

Le décret du 30 août 2019, publié dans le Journal Officiel du 1<sup>er</sup> septembre 2019, crée un cadre de référence des compétences numériques (CRCN). La plateforme PIX a été retenue pour sa mise en œuvre et permet de se positionner, de s'entraîner, de progresser et de se certifier.

Cadre initial : Tous les élèves en fin de cycle 4, en fin de cycle terminal des lycées (LGT et LP) publics et privés sous contrat, les élèves de CAP lors de l'année d'obtention, les étudiants de formations dispensées en lycée (STS, CPGE), doivent passer une certification qui remplace le B2i et le C2i. Le chef d'établissement organise la passation de cette certification sur la plateforme PIX et le livret scolaire de l'élève porte la mention de la certification obtenue ([Arrêté du 30 août 2019](#)). Les établissements agricoles sont également concernés par la certification Pix ([Arrêté du 2 mars 2020](#)).

Modifications : Une note de la DEGESCO du 10 décembre 2020 précise le calendrier de certification retenu (différent de celui prévu initialement).

- Au collège, la certification des compétences numériques est maintenue. Le calendrier des sessions de certification est maintenu, du 8 mars au 12 mai 2021.
- Dans les lycées généraux, technologiques ou professionnels, pour les élèves et étudiants des parcours conduisant au baccalauréat, CAP, BTS, ou en CPGE, l'obligation de la certification des compétences numériques est reportée à l'année scolaire 2021-2022. Pour l'année scolaire actuelle, la certification reste possible pour les établissements qui sont dans la capacité de le faire, en particulier s'ils ont déjà initié les campagnes de rentrée dans le cadre de l'expérimentation mise en œuvre depuis 2019. Ces sessions de certification facultatives pourront être organisées entre le 11 janvier et le 20 mai 2021.

Présentation de

CRCN   
 

Version du 6 janvier 2021

Commencer accéder à

**pix** **pix** ORGA **pix** CERTIF >

élèves ? enseignants ?

Version du 4 janvier 2021

## Collège - cycle 4

### Parcours de rentrée

5ème

4ème

3ème

SEGPA/ULIS

### Langues et humanités

Français

Langues vivantes

Histoire-Géographie-EMC

### Arts et EPS

Arts-Plastiques

Éducation Musicale 1

Éducation Musicale 2

EPS

### Sciences

Mathématiques

Physique-Chimie

SVT

Technologie

### Socle commun

EMI

Communication et collaboration

Création de contenu

Environnement numérique

Informations et données

Protection et sécurité

Socle commun - global



SOS-élèves non certifiables

## Lycée - cycle terminal

### LG

#### Parcours de rentrée

2nde

1ère

Terminale

#### Sur le cycle complet

EPS - cycle terminal

EMI - lycée

En 2nde

Mathématiques 2nde

#### SNT

Global

Données structurées

Internet

Le web

Les réseaux sociaux

En 1ère

EMC 1ère

Enseignement scientifique

Histoire-Géographie

En terminale

Spécialité physique-chimie

### LT, LP, post-bac

#### Parcours de rentrée

2nde pro

1ère pro

Terminale pro

CAP

Post bac

En 2nde

Sciences - 2nde LP

Humanités/LV - 2nde LP

En 1ère

Sciences de gestion et numérique - 1ère STMG

Biotechnologies - 1ère STL



# PIX en pratique

- Ouvrir pix.fr
- Se connecter ou créer un compte
- Cliquer sur **J'ai un code**
- Entrer le code : CLFPLJ366
- Autre code si vous avez terminé : LFYPCJ418